



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ SAINTE-BRIGITTE-DES-SAULTS

# AVIS PUBLIC

Rôle triennal d'évaluation foncière

2025-2026-2027

1<sup>er</sup> exercice

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, **UN AVIS PUBLIC** vous est donné par la soussignée que le rôle triennal d'évaluation foncière de la MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGITTE-DES-SAULTS sera, en 2025, en vigueur pour son premier exercice financier et que toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal durant les heures d'ouverture régulières.

**AVIS** est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut disposer à l'égard de ce rôle une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 de la Loi sur la fiscalité municipale.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposé avant le 30 avril 2025 ;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé à

**MRC Drummond**  
**436, rue Lindsay**  
**Drummondville (Québec) J2B 1G6**

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement de la MRC de Drummond et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Sainte-Brigitte-des-Saults, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2024..

---

Mathilde Potvin  
Directrice générale et greffière-trésorière

MUNICIPALITÉ



**Ste-Brigitte-  
des-Saults**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ SAINTE-BRIGITTE-DES-SAULTS**



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ SAINTE-BRIGITTE-DES-SAULTS

## Certificat de publication

Je, Mathilde Potvin, directrice générale et greffière-trésorière, exerçant au 319, rue Principale à Sainte-Brigitte-des-Saults, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public concernant **LE RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE, 2025-2026-2027, 1<sup>ER</sup> EXERCICE** aux endroits prévus à cette fin le 12<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2024 entre 9 h et 17 h conformément à la Loi.

---

Mathilde Potvin  
Directrice générale et greffière-trésorière